

Région
Hauts de
France

la
cgt



On continue ! GAMH chapitre 3 **Entretien, maintenance dans les lycées**

N O N
aux suppressions de postes
O U I
à l'amélioration des
conditions de travail

3^e réunion de « concertation » avec les syndicats en trois semaines pour discuter des critères de répartition des postes dans les lycées : la course à l'échalote où tel le lapin blanc dans Alice l'administration continue de courir contre le temps...

- Pas de réponses aux demandes de la CGT, sur les métiers de l'accueil et veille suite à la rencontre du 10 juin (voir notre précédent envoi).
- Dernière Minute : les postes actuels par établissement, demandés par la CGT, viennent de nous être communiqués (à moins de deux semaines du comité technique).
- Un passage au comité technique coûte que coûte le 5 juillet, pour l'entretien, la maintenance et l'accueil/veille.
 - **Un dialogue social au top du top** : 1h pour aborder les missions de l'entretien (1 agent sur 4 à la région), 25 minutes pour la maintenance. Sans retour sur nos demandes lors de ces trop courtes réunions.

Pourquoi un tel empressement ? « Laissez-nous travailler... »
« Faites-nous confiance, la mise en œuvre s'étalera dans le temps... » :
Difficile de faire un chèque en blanc quand on constate la disparition de 550 emplois titulaires en 5 ans et plus de 700 départs en retraite dans les 3 prochaines années ! Sur beaucoup de questions (dont la prise en compte des restrictions), on renvoie à des discussions en 2023.

De plus, les décrets d'application de la loi 3DS (qui modifient les liens entre la région et les gestionnaires) ne sont pas encore passés -> Nous demandons la participation des syndicats au groupe de travail sur la lettre de cadrage des gestionnaires.

Pour la CGT, comme pour la majorité des syndicats, il est prématuré de valider des critères en l'état au prochain comité technique !

Entretien/Service général : NON aux 1800 m2 !



La région prévoit une base de calcul de 1800 M2 (au sol) par agent (Equivalent temps plein) ! En ex région Nord Pas de Calais, on avait une base de 1450 m2 et 1750 m2 en Picardie... Bilan des courses, tout le monde est perdant. Non à un mode de calcul qui viserait à supprimer des postes, à dégrader les conditions de travail des agents, de bâcler la qualité du service rendu aux élèves.

La prise en compte des spécificités des bâtiments, des restrictions ? « On verra par la suite »

Où est la qualité de vie au travail pour les agents d'entretien ?? Rappelons que ce sont parmi les métiers les plus pénibles, en majorité féminins, et avec le plus d'arrêts de travail. Non reconnus en spécialité, mais pouvant remplacer dans tous les postes, sans pouvoir accéder les formations adéquates, les agents de l'entretien sont les grands oubliés pour les promotions !



La CGT demande :

- Une base de calcul qui améliore les conditions de travail, en retenant
- Un travail concerté sur le référentiel entretien dans tous ses aspects
- La prise en compte de toutes les surfaces (gymnases, cours...)
- Des bonifications de congés en lien avec la pénibilité

La polyvalence à tout prix pour économiser des postes ? On nous vante la polyvalence pour « éviter la routine », « pour éviter que les agents s'ennuient dans leur poste » on attend de voir les directeurs avec une monobrosse dans les mains. Vouloir notre bien !!! c'est de nous donner plus de moyens, de veiller à la qualité des conditions de travail, pas de nous en rajouter et de nous mettre de la polyvalence à outrance sur tous les postes.

La CGT demande :

- Respect de la spécialité spécifique de lingère
- Le renfort doit rester limité et ne porter que sur la petite plonge
- Des postes renforcés au sein de la mission restauration pour la plonge
- La compensation des restrictions médicales

Maintenance :

Si les effectifs par mission sont revus à la baisse, qui peut croire que les équipes pourront assurer la maintenance de niveau 1 et 2 ? La politique stricte de chiffres de l'outil de dotation ne tient compte ni de la réalité, ni de la difficulté du terrain.

La CGT demande :

- Le renfort de la maintenance pour assurer du niveau 1 comme du niveau 2
- Le maintien de la spécialité espaces verts, la mise en place d'équipes mobiles espaces verts
- Le respect des missions (ex : vigilance sur les logements de fonction...)

On parle de moyens humains, mais humainement, où en est on ? Ou est la « qualité de vie au travail » dont on nous parle ?

- ➔ La CGT réclame une enquête CHSCT sur les conditions de travail métier par métier
- ➔ Pour nous l'enjeu c'est de répondre aux besoins en postes à pourvoir, pas de réduire les effectifs ! OUI à l'amélioration des conditions de travail !
- ➔ La CGT demande le report du dossier de la GAMH prévu au Comité Technique du 5 juillet.

la
cgt

FIER-E-S
D'ÊTRE
FONCTIONNAIRES !